

Non à la réforme du BEP et du Bac pro !

1 rue Broca - 59000 LILLE

education-lille@cnt-f.org

www.cnt-f.org/59-62

CNT-FTE

FEDERATION DES TRAVAILLEURS-EUSES DE L'EDUCATION



Darcos, ministre de l'éducation, s'est fendu d'une note envoyée le 29/10 aux recteurs dans laquelle il raye, quasiment d'un trait de plume, un siècle d'enseignement technique. Pour comprendre ses objectifs, il faut lire entre les lignes...

Pour l'éducation nationale, l'enjeu n'est pas crucial, l'enseignement professionnel ne concernant que 710 000, soit 5% des 15 millions d'élèves scolarisés. D'ailleurs, Darcos n'a pas trop de temps à leur consacrer. S'il exige que sa réforme soit résolument engagée pour 45 000 élèves (25% des entrants en BEP), il reste on ne peut plus vague sur le contenu des formations qu'il leur propose, se contentant d'annoncer que les décrets sur les programmes et les grilles horaires seront revus (plus tard), que des académies ressources seront désignées (plus tard aussi) et qu'en tout état de cause il demande aux enseignants d'improviser la mise en place de sa réforme. Les motivations de Darcos ne sont pas à chercher dans l'intérêt qu'il porte à la réussite des élèves relevant de son ministère. Ses discours sont un peu plus éclairants. Il reprend à son compte les conclusions d'un « rapport sur la carte de l'enseignement professionnel » qui préconise la généralisation des Bacs pro en 3 ans et précise : « *Il s'agit de concevoir les diplômes professionnels de la façon suivante : un diplôme, à spectre large, délivré par l'Etat ; des mentions de spécialisations, acquises en entreprise ou en formation. La spécialisation fait partie du diplôme sans pour autant être reconnue dans la certification. La certification reste générale, l'expérience est particulière* ». Ce que le ministère envisage de faire en réduisant le nombre de Bacs pro (des 69 existant actuellement, il devrait n'en rester qu'une vingtaine).

La réforme qu'engage Darcos vise l'objectif d'un Bac pro au spectre large qui ne sera pas reconnu dans les conventions collectives de branche. Quant à la spécialisation, interne à l'entreprise, elle a peu de chance d'être reconnue sur le marché du travail. Jusqu'à présent, c'était l'honneur de l'enseignement technique de délivrer des diplômes qui permettent aux jeunes d'avoir une spécialité reconnue et de pouvoir changer d'employeur sans perdre leur qualification. Historiquement, l'enseignement technique a été créé au début du XX^e siècle pour fournir du personnel compétent à l'industrie de la métallurgie afin de la mettre au niveau de l'industrie allemande qui nous avait mis la pâté lors de la guerre de 1870. Auparavant, la seule voie de formation était l'apprentissage. Cela fonctionnait en Allemagne où les patrons y mettaient les moyens : promotion des meilleurs ouvriers en maîtres d'apprentissages avec salaires et conditions de travail en conséquence pour qu'ils s'investissent dans la formation des jeunes. Cela ne marchait pas en France où les patrons utilisaient les apprentis comme main d'oeuvre confinée dans l'exécution de tâches peu qualifiées. Les mentalités n'ayant guère changé dans ce domaine, l'objectif fixé par Darcos pour les filières Bacs pro d'atteindre 50% des effectifs en apprentissage s'apparente à un retour en arrière peu porteur d'avenir.

Darcos ne se décarcasse donc pas pour offrir aux jeunes une formation professionnelle qualifiante ; il se décarcasse pour répondre aux vœux du MEDEF : disposer une main d'oeuvre compétente dont il n'est pas nécessaire de reconnaître la qualification par le salaire ce qui permet de baisser le coût du travail. On a bien donc affaire à une réforme politique, dans la droite ligne des projets Sarkozy et pas à une réforme pédagogique. Cerise sur le gâteau : cette réforme permettra aussi d'économiser des postes. Sans compter qu'à terme, il semble évident que cela va aboutir à une fusion entre les Bacs pro et les bacs technologiques qui désormais auront la même durée et les mêmes finalités (mêmes filières, mêmes débouchés), ce qui permettra de supprimer encore plus de postes et d'être encore plus en phase avec les projets Sarkozy de réduction du nombre de fonctionnaires.



L'enseignement technologique est une voie où les jeunes en difficulté scolaire peuvent obtenir une formation qualifiante. Sa remise en cause dépasse largement le cadre de l'éducation et appelle à la réaction de tous. L'exigence du retrait du projet est un devoir vis à vis des jeunes et de leur avenir professionnel !